

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant un Tableau
de Gaspard De Crayer, offert
en suite par M^r J. Everard, à
Bruxelles.

1939

1939 M
Everard - tabl. de Gaspard De Crayer.

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.



Bruxelles le 13 février
1880



Je prie Monsieur le Secrétaire
des Beaux arts de remettre au
porteur le tableau de Gaspar
de Crayer qu'il a bien disposé
pour

Je lui présente mes saluts
très respectueux

La dévouée
Julie Everaert

Reçu le tableau
mentionné ci-dessus
Brux. 13 fév 1880.

J. E. Vanderpelen.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N°

1939

1939

Brux. 5 Février 1880

à M^{lle} Julia Everaert
H. Place Bellière
aux royales.

La Commission Directrice
des Musées et l'Administration
se veulent informer que'elle
ne désire pas acquiescer
le tableau de Gaspard
De Crayer que nous avons
en l'obligation de lui
soumettre & qui accom-
pagnera notre lettre du
16 Dec^r 80.

Ce tableau se trouve
en consignation à votre
disposition au Secrétariat
des Musées.

Veuillez agr. M^{lle},
l'agr. de us. C. de us.
Julia C. de us.
Le Secrétaire.



Bruxelles, le 16 Décembre 1879.



Monsieur,

Répondant à votre honorable lettre du 29 novembre et
j'ai l'honneur de vous adresser le tableau ci-dessous.
Sujet: la femme de fontainier rapportant le ciboire
avec les hosties volées dans une des Eglises de Bruxelles.
Le prix: quinze cents francs.
A très Monsieur, l'assurance de ma haute considération
d'être agréé.

Julie Everaert

Notes sur un tableau De Gaspar D. Crayer

1934

L'église De Notre-Dame De La Chapelle possédait encore il y a quelques années une toile De Gaspar D. Crayer, l'entrevue au point De vue Des vicissitudes qu'elle a subies.

Cette œuvre, qui ne portait pour signature que les initiales Du nom D. l'artiste, représente les prêtres remettant à l'abbé, pour le porter à Cologne, le ciboire contenant les saintes hosties qu'ils avaient profanées. Elle fut exécutée pour la décoration De l'arc De triomphe d'ordre Dorique à bossages verniculés, établi à la Steenpoort lors Du jubilé qui eut lieu, en 1640, à l'occasion Du trois-centième anniversaire Du saint Sacrement D. Miracle. Une gravure De l'ordonnance architecturale De cet arc De triomphe et Du tableau qui l'encadrait a été gravée par Gaspar D. Bouttats, pour servir D'illustration au remarquable ouvrage De J. Stroobant, intitulé « Deusselsche eertriumphen ». après l'avoir utilisée lors Des jubilés De 1685, 1720 et 1735, les fabriciens De Notre-Dame De La Chapelle confièrent, en 1820, au peintre Thys la restauration De cette toile et la firent placer Dans le transept De l'église, en

face du chœur de la Sainte Vierge. En 1842, on lui substitua le grand tableau de Van Eyck, représentant saint Boniface implorant en faveur des pestiférés la protection de la Sainte Vierge. Reléguée depuis dans un magasin de l'église, où l'humidité la détériora d'une manière regrettable, l'œuvre de D. Crayer fut exposée, en 1859, en vente publique à la Grand'Place et acquise par un amateur qui la fit transporter en Hollande. Renvoyée à Bruxelles, elle y fut vendue une seconde fois, le 2 avril 1872, à la salle de Saint-Luc. N'ayant pas trouvé d'amateurs à cause de ses grandes dimensions et des nombreuses détériorations qu'elle avait subies, elle fut adjugée à M. De Brauwere, expert en tableaux et Directeur de ventes, pour la somme dérisoire de 420 francs.

Le tableau fut la dernière œuvre que produisit l'artiste. Il mourut, en effet, en 1679, âgé de 37 ans. Surpris par la mort, il ne put terminer le second tableau que les marguilliers de l'église de la Chapelle lui avaient commandé pour la même circonstance. Celui-ci, après sa mort, en

confièrent l'exécution à François Duchastel, le meilleur élève de Beniers, qui l'utilisa, en 1670, pour l'ornementation de l'arc de triomphe construit au bas de la Vieille Halle au Blé, à l'entrée de la rue du Chêne. Cette composition retraçait le poignardement des saintes hosties miraculeuses par les Juifs en 1370. Exposée en vente en 1859, elle fut acquise par le concierge de l'Université de Bruxelles pour servir de cloison. Le hasard l'ayant fait découvrir assez à temps pour la soustraire à une détérioration complète, elle fut cédée au Dames de l'Association de l'Adoration perpétuelle. Celles-ci, après l'avoir fait restaurer par M. Navez, Directeur de l'Académie des Beaux-arts, et retoucher par M. Leroy, expert du musée, la placèrent dans la chapelle expiatoire, construite sur l'emplacement de la synagogue, où se passa, en 1370, l'épisode retracé dans la composition.

P. De Bruyn

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1939

Bruxelles, 29 Nov. 1879

à M^r. J. Everaert
de Place Billiard
Brux.

J'ai l'honneur de vous
accuser la réception de votre
lettre du 27 de ce mois
et de vous informer que les
Commiss. des. ne peuvent
statuer sur l'offre de vente
que vous lui soumettez
au sujet d'un tableau de
J. de Gruyter, qui à la condition
de recevoir cet ouvrage
en communication avec
M^r. le roi de Prusse.

Puis, voulant bien, en
opérant ce dépôt, faire
connaître par écrit le
sujet du tableau et le
prix que vous en
demandez

Agr. etc. l'op. de
ma c^u dent
Le Secrét.

XX

Bruxelles. le 27^{me} 1844



1934 Monsieur

Vous avons l'honneur de vous
informer que nous possédons un
tableau authentique de Gaspard
de Crayer, en parfait état de
conservation

Vous venons vous demander si
la commission du Musée de Bru-
xelles, ne voudrait pas en faire
l'acquisition.

Esperant une réponse favorable,
nous vous prions, Monsieur, d'agréer
l'expression de notre haute conside-
ration.

J^{me} = Craver

Le plan Bullard
sur Royale

Monsieur Sténon

Secrétaire de la commission du Musée de Bruxelles